

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL  
DU SIVOM DES SAISIES  
DU JEUDI 7 JUIN 2007 A 18 HEURES**

**Présents : Membres élus**

Mmes GIORIA Mireille - DETRAZ Christiane - DUFFET Jacqueline  
MM. LALO Jacques - BAPTENDIER Julien - MARIN LAMELLET Bernard -  
APPLAGNAT Camille - GACHET Marcel - REBORD Jean Luc -

**Encadrement SIVOM**

Melle DEVILLE Monique  
M. BOCHET René

**Excusés : Membres élus**

Mme RIMBOUD Elisabeth  
M. BERTHOD Paul (pouvoir à APPLAGNAT Camille)  
M. BEROD Alain

**Receveur Syndical :**

M. MATHIEU Stéphane

**Régie des remontées mécaniques :**

M. FRISON Michel

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

Lecture est faite des délibérations prises lors du comité syndical du 29 mars 2007.  
Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

**LOTISSEMENT DE BELLAVAUUX**

Madame la Présidente rappelle qu'un appel d'offre a été lancé en 2006 pour la réalisation d'une résidence de tourisme et d'un hôtel. La société ODALYS - CFA a été retenue. Face au désistement du promoteur sur la construction de l'hôtel, le comité syndical décide :

- d'annuler la délibération en date du 29 juin 2006 indiquant la vente de terrain à la société ODALYS - CFA
- de lancer un nouvel appel d'offre avec deux propositions :
  - réalisation d'une résidence de tourisme et d'un complexe hôtelier de 60 chambres,
  - OU
  - réalisation d'une résidence de tourisme

**AFFAIRES FONCIERES**

- demande de M. PICCARD Franck pour l'achat d'une parcelle de terrain située à côté du VVF afin de réaliser un agrandissement du commerce existant et créer des parkings. Le comité syndical donne un avis favorable à cette demande. Le prix du terrain sera fixé entre 200 et 250 € le m<sup>2</sup>.
- échange de terrain sans soulte avec M. JUBIER pour la réhabilitation de l'immeuble « la mouanda ». Le déplacement de la conduite d'eaux usées et du poteau d'éclairage public seront à la charge de M. JUBIER. En cas de

construction sur les futurs garages, le SIVOM facturera la SHON supplémentaire créée.

- Projet de M. RAYNAUD pour la construction d'un bâtiment avec cabinet médical et logement de fonction. Le comité syndical donne son accord de principe. Le prix du m<sup>2</sup> de terrain sera fixé entre 250 et 350 €.

## **DEMANDE DE SUBVENTION NATURA 2000**

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à signer la demande de subvention pour les travaux d'entretien du sentier flore, du sentier de liaison les Saisies-sentier des Arpelières, l'encadrement du stagiaire.

## **CENTRE DE REMISE EN FORME**

Madame la Présidente est autorisée à lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du centre de remise en forme.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Lotissement de Pierre à l'âne (zone UE)** - Nous devrions avoir l'arrêté de lotir au mois d'octobre, ce qui permettra aux acquéreurs de déposer leur permis de construire.

**Station d'épuration** - Ce bâtiment appartient toujours au SIVOM. Le comité syndical décide de vendre pour 1 € symbolique la station d'épuration des Saisies et son assiette foncière à la communauté de communes du Beaufortain. Ainsi, elle pourra en assurer le démontage.

**Affaire CHAMIOT CLERC** - La cour d'appel a condamné le SIVOM à payer la somme de 2 280.42 € à Messieurs CHAMIOT CLERC. Ceux-ci ont décidé de faire appel de la décision.

**Restes à recouvrer** - M. MATHIEU, Trésorier, présente l'état des restes à recouvrer depuis 1981. Après discussion, le comité syndical réserve sa décision quant à leur acceptation car l'incidence budgétaire est conséquente.

**Terrain vendu à MGM** (plan du pré) - Le comité syndical a la confirmation que CGH, filiale de MGM gère bien des hôtels. La Présidente est chargée de faire une mise au point avec M. David GIRAUD (PDG de MGM) quant à son désistement sur la construction de l'hôtel prévu dans la zone du plan du pré.

**Acquisition d'une montgolfière** - le comité syndical donne son accord de principe pour la participation à l'achat d'une montgolfière pour la promotion de la station mais souhaite des précisions quant au fonctionnement (frais de déplacement pour les manifestations, achat gaz...)

**Travaux 2007** - M. BOCHET fait le point sur les travaux qui vont être réalisés en 2007.

- Toilettes publiques « les carrets » - Une visite sur le terrain permettra de déterminer l'emplacement exact.
- Travaux zone « coursiadine » - Ils débuteront le 20 juin.
- Mise en conformité éclairage public - Début des travaux le 20 juin.

- Enrobés - Une visite sur le terrain sera programmée prochainement.
- La petite chargeuse et la balayeuse seront livrées fin juin.

**Local de kinésithérapie** - Madame la Présidente précise à toute fin utile, que le bail avec Madame CAGNARD pour le local de kinésithérapie situé au dessus des caisses des remontées mécaniques arrivait à son terme au 31 décembre 2006. En aucun cas il ne s'est agit d'une expulsion.

M. FRISON fait le point sur les travaux de la Régie des remontées mécaniques. Il indique que le CODERS a donné un avis favorable pour la retenue collinaire des gentianes. Le chantier de la passerelle va démarrer ainsi que les travaux sur la route des crêtes.

La Présidente,  
Mireille GIORIA